Conseil de formation 4 juin

----

1 - Bilan de l'année 2018/2019
Formation M@gistère et animations pédagogiques
Formation sur le temps de classe
Formation initiale
2- Plan de formation 2019/2020
Un plan bisannuel
Formation pendant les vacances
Plan Mathématiques avec le RMC (Référent mathématiques de circo)
Directeurs-trices
Titulaires remplaçant-es
Plan ENIR (Écoles Numériques Innovantes et Ruralité)
Formation initiale : PES
Stages sur temps de classe

Etaient présent-es : IENA (M. Artaud), IEN Poitiers Sud (Mme Castel), Conseillère péda IENA (Mme Martinet), Conseiller péda TICE (M. Nuer), Directeur de l'ESPE(M. Févin), les 4 Directeur-trices d'École d'Application DEA (Châtellerault Lavoisier, Poitiers St Exupéry, Poitiers Renaudot mat, Poitiers Allard Ferry), Chargée de Mission auprès de l'IENA (Mme Bren), **5 FSU/CGT,** 2 Unsa

La délégation FSU/CGT comprenait 3 collègues du 1er degré (SNUipp-FSU) et 2 formateurs-trices de l'ESPE (Snesup-FSU).

Note d'ambiance : "Mathématiques" et "Mercredis après-midis" ! Voici les principales informations que vos représentant-es du SNUipp-FSU retiendront de ce groupe de travail pour la formation 2019-2020 et qui ne répondent pas à la demande principale des collègues : de la formation sur le temps de classe qui permette de couper de l'urgence de la classe et de se décentrer de ses pratiques quotidiennes. Nouveautés positives : des formations spécifiques à destination des directeurs-trices, des MAT et des remplaçant-es qui sont en lien avec leurs missions.

Bilan de l'année 2018/2019

L'administration a fait le point sur les formations de cette année.

Formation M@gistère et animations pédagogiques

L'IENA a présenté une moyenne d'une cinquantaine de formations proposées par chaque circonscription, jusqu'à 57, entre les animations pédagogiques et le M@gistère. Le SNUipp-FSU a porté l'épuisement des formateurs-trices et aussi des collègues qui doivent assister à des formations le soir et le mercredi après-midi. Le SNUipp-FSU a rappelé la problématique des calendriers connus au dernier moment et leur impact sur la vie des collègues.

Concernant les formateurs-trices, l'IENA a indiqué qu'une des pistes retenue pour lutter contre leur épuisement était la diminution de l'offre de formation. Le SNUipp-FSU a indiqué qu'une autre piste écitait pour améliorer les conditions des formateurs : augmenter le nombre de formateurs ! Il reste des postes vacants de PEMF et certains postes de conseillers pédagogiques (EPS, musique, arts visuels …) ont été supprimés il y a quelques années et cela se ressent. L'IENA a indiqué que le recrutement pour alimenter le vivier de PEMF était un objectif de l'IA, à la fois pour alimenter les écoles d'applications et les postes en dehors (idée de 3 PEMF par circonscription pour mailler le territoire). Une DEA a alerté sur le vivier réduit de PEMF maternelle. Le SNUipp-FSU a demandé aussi que les PEMF en mission à l'ESPE soit réellement à 0.50 sur l'ESPE et non en cumul ESPE/IA.

L'IENA s'interroge sur l'intérêt de maintenir les conseils école-collège (CEC) dans le volume des animations pédagogiques des collègues de cycle 3. Le SNUipp-FSU a indiqué que si en terme de "formation" cela pouvait se discuter, c'était une reconnaissance du temps passé par les collègues aux divers projets et réunions avec le collège et que nous demandions à ce que cela soit conservé. L'IENA a reconnu cet intérêt. Une collègue DEA a indiqué que, selon les CEC, cela pouvait être des réels moments de formation.

Formation sur le temps de classe

Un certain nombre de formations sur temps de travail se sont déroulées : direction, T1 (81 personnes 1 jour puis 2 jours en 5 groupes), T2 (2 personnes en 4 groupes pendant 2 jours), CP dédoublés, numérique … Le manque de remplaçant-es a empêché le maintien de formations sur le temps de travail comme pour les CP dédoublés (seulement 3 jours sur les 6 prévus) ou encore le stage direction (une semaine sera proposée en 2019/2020 pour terminer la formation des néo directeurs-trices de cette année)
Le SNUipp-FSU demande l'organisation de stages à l'offre sur temps de travail ouverte à toute la profession et non uniquement à des publics désignés.

Formation initiale

Le rythme actuel (mi-temps hebdomadaire, 1 semaine en alternance puis 2 semaines en alternance) semble recueillir l'adhésion générale et sera reconduit. Le passage à 3 semaines sur la dernière période a été évoqué.
Le SNUipp-FSU a fait remonter l'inquiétude de certain-es PES sur les 3 semaines de stage consécutives, notamment parce qu'un-e des PES ne verrait pas les élèves pendant 5 semaines au retour des vacances de printemps par exemple. M. Févin a indiqué que l'alternance par 2 semaines déséquilibrait les périodes, généralement de 6 semaines, car on se retrouvait avec un PES ayant effectué 2 semaines de classe et l'autre 4 semaines. Raisonnement logique … sauf que si ces 3 semaines en alternance se retrouvent dans la dernière période, celle-ci n'étant pas de 6 semaines mais de 9 l'année prochaine, on rencontrerait le même problème !

En outre, le SNUipp-FSU a fait remonter son scepticisme sur le fait que des PES renouvelé-es soient affecté-es en binôme sur le même support. L'administration a reconnu que l'expérimentation conduite cette année avait été une erreur et ne serait pas reconduite.

Les formateurs de l'ESPE ont fait remonter l'absence de relation entre les MAT et l'Université. Ils ont également questionné le turn over fréquent des PEMF déchargé-es à 50 % à l'ESPE. Il semble que certain-es d'entre eux préfèrent arrêter cette mission par manque du temps nécessaire.

Plan de formation 2019/2020

Un plan bisannuel

Ce plan bisannuel sera principalement axé sur… les mathématiques et le français !!! Pas de surprise, la note de rentrée du ministre ne parle que des fondamentaux ! (lien vers la circulaire : https://www.snuipp.fr/actualites/posts/pour-la-rentree-une-circulaire-bien-carree)
Si vous choisissez français la première année, vous serez en mathématiques l'année suivante et vice-versa.
Comme en 2018-19, la première formation sera une plénière de 2h organisée dans chaque circo avec 1h d'approfondissement dans les écoles.
Il y aura ensuite un parcours M@gistère où le temps en présentiel sera augmenté : 3 x 2h le soir après la classe ou le mercredi après-midi. Il y aura également 3 x 1h d'appropriation par les équipes sous une forme à définir.
Chacun-e aura enfin 3h d'animation pédagogique à l'offre. L'Inspection a indiqué dans les animations à l'offre que l'on retrouverait : Sciences (ateliers du CRED et ASTEP), Ecole et cinéma, Journée AGEEM, Journée ICEM, ASH, CASNAV, RespirEcole, Projet LVE, OCCE, Canopé, CLEMI, La Web Radio, Savoir Nager, Projet opéra, Parcours éducatif de santé, Offre ASH

Récapitulatif 18h : Plénière de 2h + 1h appropriation -> 3h M@gistère + 3 x (2h présentiel + 1h appropriation) -> 3h anim péda au choix

Formation pendant les vacances

Pour la première fois, une formation sera dispensée hors temps de travail le jeudi 29 août 2019. Pour cette année, elle concerne uniquement les collègues qui se sont porté-es volontaires. Les 200 collègues qui s'y sont inscrit-es recevront leur ordre de mission avant la fin de cette année scolaire.
Au programme de cette journée qui aura lieu à l'ENSIP sur le campus universitaire de 9h à 16h30 : des mathématiques bien sûr ! Le matin sera consacré à une plénière avec Charles Torossian, Inspecteur Général de l'éducation nationale et co-auteur avec Cédric Villani du fameux rapport du même nom et l'après-midi à des ateliers autour des maths et du numérique (Programmation robots, escape game, énigmes).
Contrairement à ce qui avait été envisagé par l'IA, il ne sera donc pas possible pour des raison logistiques d'organiser la formation AFPS. En outre, la réflexion qui avait été faite par l'IA que ces 6 heures compteraient pour 9 est passée aux oubliettes ! Ce seront 6h comptabilisées 6h.

Le SNUipp-FSU réaffirme son opposition à la tenue de stages pendant les vacances. Au niveau national, le SNUipp-FSU a marqué son opposition de formation continue obligatoire pendant les vacances comme prévu par le ministre : https://www.snuipp.fr/actualites/posts/formation-continue-pendant-les-vacances .

Récapitulatif 18h : 6h le 29 août -> Plénière de 2h + 1h appropriation -> 3h M@gistère + 2h présentiel + 1h appropriation -> 3h anim péda au choix

Plan mathématiques avec le RMC (Référent mathématiques de circo)

L'administration nous a annoncé la création de groupes "mathématiques" d'une dizaine de personnes par secteur d'1 ou 2 collèges, exerçant en cycle 2. Décidément jamais avare de nouveaux sigles, ces groupes seraient accompagnés par le RMC….qui serait le conseiller péda Math-Sciences-Numérique. Ces temps se dérouleront sur un mercredi entier : 3h sur temps de classe + 3h l'après-midi et 4 présentiels de 4 x 2 h le soir après la classe.
Le SNUipp-FSU s'est inquiété du devenir de la mission "numérique" des conseillers pédas qui semblent de moins en moins présentes dans leurs missions. L'IENA a indiqué que le numérique restait une priorité de la formation.

Récapitulatif 18h : Plénière de 2h + 1h appropriation -> 15h plan mathématiques : 3h un mercredi après-midi + 4 "soirées" de 2h d'animations pédas + 2 x 1h d'échanges individuels suite à l'observations en classe + 2h de temps de préparation entre les sessions en grand groupe

Directeurs-trices

Ils-elles seront toujours dispensé-es de M@gistère l'année prochaine mais pas de la plénière qui leur fournira un apport théorique.
En outre, ils bénéficieront à la place des 3h d'animations pédagogiques Mathématiques, d'un module de 3h de formation AFPS ou de formation en lien avec la maternelle ou d'actualisation des connaissances juridiques un mercredi après-midi. Le SNUipp-FSU note positivement que des formations spécifiques liées à la direction soient mises en place. Le SNUipp-FSU a contesté l'obligation du mercredi après-midi. L'inspection a précisé que cela était dû aux intervenant-es spécifiques notamment pour l'AFPS et qu'un calendrier serait communiqué bien en amont. Suite à notre intervention, M. Artaud a indiqué que si des problématiques existaient sur la présence un mercredi, des dérogations pour aller sur des animations pédagogiques classiques seraient accordées.

Récapitulatif 9h : Plénière de 2h + 1h appropriation -> 1 mercredi après-midi avec 3 h Formation aux gestes qui sauvent (15 enseignant-es par formateur) ou 3h pour les directeurs-trices d'écoles primaires (Module de formation en lien avec la maternelle) ou 3 h actualisation des connaissances juridiques -> 3h Module spécial pour les directeurs en lien avec l'animation d'équipe et les contenus thématiques de Magistère ou projet à l'offre.

Titulaires remplaçant-es

Ils-elles auront droit à 3 x (2h de présentiel + 1h d'appropriation) sur la mission de remplaçant-e. Le SNUipp-FSU note positivement que des formations spécifiques liées au remplacement soient mises en place. Le SNUipp-FSU a demandé que plus de liberté de choix soit accordée aux remplaçant-es dans le choix de leurs animations pédas et ainsi leur permettre de suivre, s'ils/elles le souhaitent, des formations avec l'équipe où ils effectuent des remplacements.

Récapitulatif 18h : Plénière de 2h + 1h appropriation -> 3h M@gistère + 9h en lien avec mission remplacement 3 x (2h présentiel + 1h appropriation) -> 3h anim péda au choix

Plan ENIR (Écoles Numériques Innovantes et Ruralité)

Sur les 18h d'animations pédagogiques, les enseignant-es concerné-es auront 4h30 de formation spécifique en lien avec le nouvel équipement numérique. Pour le SNUipp-FSU 86, ce temps est largement insuffisant pour permettre une véritable appropriation d'un nouvel outil. La cour des comptes fait le même constat puisque dans son rapport de juillet 2019 sur le numérique éducatif, elle indique que la formation des enseignants au numérique n'a pas été à la hauteur de l'enjeu : " *L'État aurait dû (...) se centrer sur les responsabilités qu'il porte en propre, au premier rang desquelles la transformation pédagogique attendue et la formation des enseignants qui doit l'accompagner (…) Faute de formation initiale et continue suffisante et d'accompagnement approprié, seule une minorité d'enseignants est à l'aise avec une pédagogie appuyée sur le numérique et se trouve en mesure d'en exploiter les potentialités pour améliorer les apprentissages des élèves (...)*" lire le rapport https://www.ccomptes.fr/fr/publications/le-service-public-numerique-pour-leducation

Récapitulatif 18h : Plénière de 2h + 1h appropriation -> 3h M@gistère + 7h30 (3 x 2h présentiel + 1h30 appropriation) -> Formation spécifique en lien avec le nouvel équipement numérique (4h30)

MAT

Les MAT auront une formation spécifique en lien avec l'ESPE un mercredi après-midi. Le SNUipp-FSU avait demandé que ces thématiques soient présentées pour les directeurs-trices mais a contesté l'obligation du mercredi après-midi

Récapitulatif 18h : Plénière de 2h + 1h appropriation -> 3h M@gistère + 3 x (2h présentiel + 1h appropriation) -> formation spécifique en lien avec l'ESPE un mercredi après-midi

Formation REP+

Tout collègue en REP+ a droit à 18 demi-journées de temps de classe remplacées sur l'année pour consacrer au travail en équipe, nécessaire à l'organisation de la prise en charge des besoins particuliers des élèves qui y sont scolarisés, aux actions correspondantes ainsi qu'aux relations avec les parents d'élèves. Pour rappel, ce temps est proportionnel à l'exercice en REP+ et les remplaçant-es y ont droit aussi.
Pour 2019/2020, l'organisation prévue est de 5 demi-journées sur temps de classe (en novembre, en décembre, en janvier, en février, en mars) et 13 demi-journées hors temps de classe, dont 5 mercredis après-midis. Cela donnerait donc 24h de réunions à effectuer en plus des 5 mercredis après-midis REP+, des 108h d'ORS qui comprennent les 18h d'animation péda et M@gistère avec des soirées et des mercredis après-midis et des autres obligations qui ne cessent de tomber (6h de réunions pour compenser journée de solidarité …) !!!!
Le SNUipp-FSU revendique que l'ensemble des 18 demi-journées aient lieu sur temps de classe. Le SNUipp-FSU s'inquiète de la situation de surcharge hebdomadaire (temps classe + hors classe) que cela va générer pour les collègues en REP+ et les formateurs-trices. L'IENA a indiqué que les 13 demi-journées hors temps de classe, soit 39h, donnerait lieu à 6 journées ½ de compensation. Le remplacement serait effectué par 5 remplaçant-es à l'année sur cette mission REP+, actuellement 2 collègues sont sur cette mission. L'IENA a précisé le calendrier serait connu à l'avance.

Formation initiale : PES

L'année prochaine, les PES auront cours à l'ESPE des mercredis après-midi les semaines où ils seront en classe.
Pour le SNUipp-FSU, c'est NON ! Il s'agit d'un retour en arrière : nous avons rappelé l'importance pour les PES de disposer du temps nécessaire à la préparation de la classe les

semaines où ils en ont la responsabilité et que l'alternance temps en classe / temps à l'ESPE devait être respectée. Le directeur de l'ESPE nous a dit ne pas être en mesure de reconduire l'organisation actuelle au regard des problématiques de maquette. Pour le SNUipp-FSU 86, les PES ne doivent pas être les victimes d'une organisation universitaire qui ne correspond pas au calendrier scolaire et qui les voit sans formation au mois de juin mais avec une densité trop importante sur d'autres mois ! Cette organisation ne peut que nuire aux stagiaires.

Stages sur temps de classe

- Stage des directeurs-trices : 6 semaines (2 groupes en stage filé) + 1 semaine pour les directeurs-trices formé-es en 2018-2019
- Stage T1 (novembre) : 2 jours – environ 60 personnes soit 4 groupes de 15 personnes
- Stage MAT (septembre) : 1 jour – Accompagnement MAT M2 P2 – environ 30 personnes en 2 groupes
- Stage académique CAFIPEMF : 2 jours pour l'admission et 1 jour pour l'admission
- Stage école ULIS : 2 jours pour 2 ou 3 écoles

Pour la FSU/CGT : Yann Bailly, Stéphane Chancerel, Matthieu Menaut, Pierre Sémidor, Stéphanie Volteau